



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 28 janvier 2019

COMMUNIQUÉ - PRESSE

Vigilance Jaune « neige-verglas » en Corrèze

Les services de Météo France ont placé le département de la Corrèze en vigilance jaune pour neige-verglas lundi 28 janvier à partir de 18 heures, avec des risques de regel possible prévu cette nuit et demain matin.

Prévisions de Météo France pour cette nuit et mardi 29 janvier :

Des averses de neige seront présentes sur les reliefs au-dessus de 500 mètres. Elles s'accompagneront d'un vent variable et faible. Les températures minimales attendues sont comprises entre -4° à +7° degrés de Peyrelevade à Brive, occasionnant dans certains secteurs du département des risques de verglas sur les chaussées.

Mardi 29 janvier, des faibles précipitations neigeuses gagneront le département en fin de matinée. Elles s'intensifieront en fin d'après-midi. Des rafales de vent, de l'ordre de 80 à 100 km/h localement, sont attendus ainsi que des cumuls de neige significatifs au-dessus de 500 mètres.

Ces phénomènes météorologiques concerneront tout le département de la Corrèze, **mais seront LOCALEMENT plus ou moins forts.**

Les services du Conseil départemental de la Corrèze continuent de traiter les routes et les services de l'État restent mobilisés.

Le préfet engage les usagers de la route à la vigilance

- **Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer**
- **Adaptez votre vitesse aux circonstances climatiques (neige, verglas)**
- **Respectez les distances de sécurité**
- **Attention aux petits trajets, surtout sur les routes secondaires et en agglomération**

Pour la journée du mardi 29 janvier, les transports scolaires restent maintenus. En fonction des secteurs, le service pourra connaître des altérations. **Les transporteurs ont été appelés à faire preuve de vigilance.** Consultez le site du Conseil régional pour plus d'informations : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/info-traffic>.

Contact presse

Amandine BARRAT

☎ 05.55.20.55.04 – fax : 05.55.20.73.43

amandine.barrat@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter